

TROUVER LE TON JUSTE

Méthodologie : préparation d'une rencontre

Une étape d'accueil :

- expliciter du rôle de chacun des professionnels présents ;
- rappel des motifs de l'entretien.

Une étape de définition et d'identification de la communication :

- engager l'échange et proposer la parole aux parents en premier lieu ;
- veiller à ne pas enfermer le dialogue et à permettre la réciprocité dans l'échange.

Une étape d'exploration et de compréhension de la situation : évoquer la situation de l'élève sans euphémisation ni dramatisation.

Une étape d'analyse :

C'est le moment de la recherche conjointe de solutions qui ne doivent pas déjà être prédéfinies, la rencontre doit pouvoir faire émerger des solutions nouvelles et originales ou du moins pouvoir les amender. En fonction du motif de l'entretien :

- expliciter le statut de la sanction ;
- rappeler le rôle éducatif de l'EPLÉ et les aides apportées au sein de la classe, de l'établissement ;
- situer les dispositifs d'aide et les démarches : l'accompagnement personnalisé, les stages en entreprise, les emplois du temps aménagés, stages passerelles...

Une étape de conclusion :

À la fin de l'entretien, il est important pour le professionnel comme pour les parents de faire le point sur ce qui s'est dit :

- faire attention à ce que les solutions, les pistes d'actions à mener ensemble n'apparaissent pas comme dictées aux parents, mais soient le résultat d'un constat commun ;
- toujours avoir le soin de les rassurer, de positiver afin qu'ils ne partent pas découragés, démobilisés ou insécurisés sur le futur ;
- veiller à ce que le parent comprenne bien ce que l'École attend de l'élève ;
- bien reformuler ce que chaque partie (École, parent, élève) doit apporter pour améliorer la situation de l'intéressé – c'est une sorte de contrat passé entre chacune des parties où les obligations sont partagées ;
- toujours proposer aux parents un point ultérieur d'ici quatre à cinq semaines pour

suivre l'élève et échanger, pour éventuellement constater les progrès réalisés.

Après l'entretien

- formaliser les décisions prises ou informations reçues ;
- transmettre les informations aux interlocuteurs privilégiés ;
- à l'issue d'un entretien, l'enseignant doit pouvoir répondre à ces questions :
- qu'est-ce que le parent m'a appris de l'élève au cours de cet entretien ?
- qu'est-ce que j'ai appris au parent au cours de cet entretien ?